

# PRATIQUE 1 DES DEBATS PARLEMENTAIRES SUR LA DESOBEISSANCE CIVILE

## Etape 4 Conduite du débat parlementaire

### Objectifs de la séance

- Simuler un débat parlementaire en incarnant un rôle (un président de séance assisté d'un maître du temps, un député de la majorité, un député de l'opposition, un membre d'une commission parlementaire) et en utilisant tous les ressorts de l'art oratoire (argumentation, réfutation, gestuelle du corps, intonation...) pour convaincre du bien-fondé de son projet de loi ou de son opposition au projet de loi.
- Evaluer les compétences en jeu dans la conduite du débat.
- Recueillir l'avis des élèves sur le dispositif "débat parlementaire"



*Sur l'estrade, au centre le président de séance et le maître du temps. De part et d'autre les 3 députés partisans et les 3 députés opposants. Au bas de l'estrade les commissions parlementaires.*

### Temps 1 – Répartition des rôles par tirage au sort ou volontariat

- **Le Président de séance** : 1 élève
- **Le maître du temps** : 1 élève
- **Les députés** : 3 élèves partisans et 3 élèves opposants au droit à la désobéissance civile
- **Les commissions parlementaires** :  
Il s'agit des 4 commissions parlementaires définies dans l'étape 3. Elles sont représentées par tous les autres élèves de la classe :
  - *Commission représentant les intérêts du Ministère de la Justice garant du respect de la loi*
  - *Commission représentant la position des philosophes pour qui désobéir au nom d'un principe de justice supérieur est une vertu*
  - *Commission représentant les intérêts de l'Etat représenté par ses préfets chargés de l'application des lois votées démocratiquement*
  - *Commission représentant les associations de défense des migrants qui enfreignent en conscience la loi au nom du principe de justice et de solidarité*

### Temps 2 – Préparation des rôles (15 mn)

## PRATIQUE 1 DES DEBATS PARLEMENTAIRES SUR LA DESOBEISSANCE CIVILE

- **Le Président de séance**

Il prépare son **introduction** du débat (il rappelle l'objet du débat, récapitule les règles du débat, le temps de parole de chaque camps, la distribution de la parole, l'intervention des commissions parlementaires)

- **Le maître du temps**

Il prépare sa gestion du temps de parole au cours du débat en établissant des fiches pour chaque orateur et chaque camp

- **Les députés**

Chaque groupe définit une **stratégie d'équipe** (choix de l'orateur pour chacune des 3 phases du débat - voir les phases dans le temps 3 ci-dessous-) et prépare ses **arguments** et **contre-arguments de façon la plus pertinente**

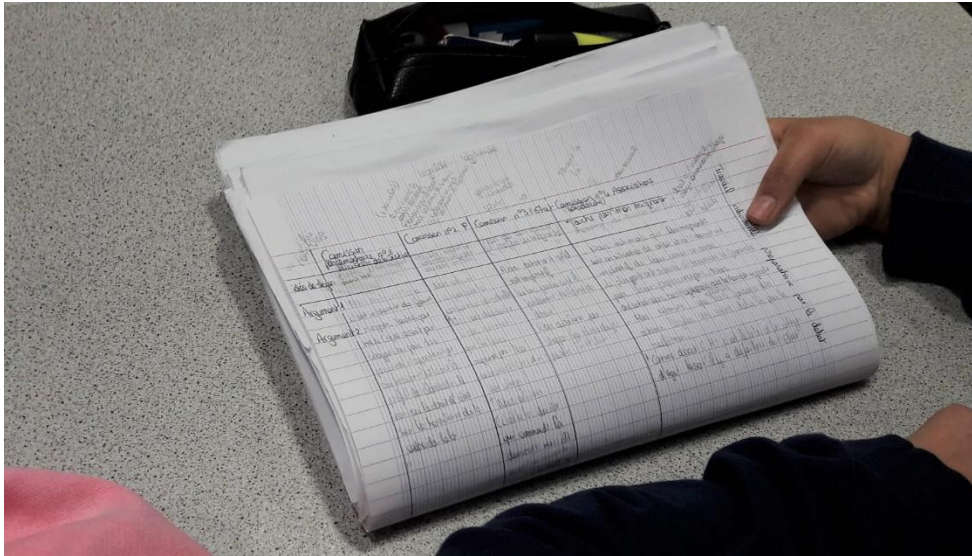
- **Les commissions parlementaires :**

Les membres de chaque commission se définissent un **slogan** qu'ils utiliseront au cours du débat pour manifester leur soutien à leur camp et listent **deux arguments majeurs** qui justifient leur soutien ou leur opposition au projet de loi. Les membres de la commission désignent en interne un **Président**. Il sera le **rapporteur** chargé de justifier auprès de toute l'assemblée, la position initiale de sa commission, les deux arguments majeurs qui la fondent et le slogan pour les identifier



*La commission parlementaire représentant les intérêts de l'Etat au travail*

## PRATIQUE 1 DES DEBATS PARLEMENTAIRES SUR LA DESOBEISSANCE CIVILE



*Les commissions s'appuient sur le travail de recherche d'arguments effectuée dans l'étape 3*

### Temps 3 – Conduite du débat (20 mn)

- **Le Président de séance** : introduit l'objet du débat, rappelle les règles du débat, le temps de parole de chaque camp (3 phases d'environ 6mn chacune). **Il consulte le rapporteur de chaque commission parlementaire et l'invite à exposer sa position initiale, ses deux arguments majeurs et son slogan.** Il distribue ensuite la parole à la majorité pour qu'elle présente son projet de loi
- **Phase 1 : argumentation générale**
- **La majorité** : Le **premier orateur** commence par exposer son projet de loi et les raisons qui l'ont motivé (**argumentation générale**), entre 2 et 3 mn
- **L'opposition** : Le **premier orateur** commence par exposer les raisons de son opposition au projet de loi promu par le camp de la majorité (**argumentation générale**), entre 2 et 3 mn
- **Phase 2 : contre-argumentation**
- **La majorité** : le **deuxième orateur** revient sur les arguments de l'opposition et ses objections et propose de nouveaux arguments, entre 2 et 3 mn
- **L'opposition** : le **deuxième orateur** contre et contredit les nouveaux arguments de la majorité, entre 2 et 3 mn
- **Phase 3 : c'est la phase pour convaincre avant le vote !**
- **La majorité** : le **troisième orateur** fait une synthèse des arguments de son camp et de ce qu'elle peut opposer aux contradictions de l'opposition en rajoutant éventuellement un nouvel argument, entre 2 et 3 mn.
- **L'opposition** : le **troisième orateur** fait une synthèse des arguments de son camp et de ce qu'elle peut opposer aux contradictions de la majorité en rajoutant éventuellement un nouvel argument, entre 2 et 3 mn
- **Le Président de séance** : sonne la fin du débat et invite le maître du temps à présenter le temps de parole global réalisé par chaque camp. Il invite ensuite tous les parlementaires jusqu'alors réunis en commission à exprimer leur vote à main levée sur le projet de loi (vote individuel qui s'affranchit de l'appartenance au camp originel et se fonde sur la force de conviction de chaque camp)

**PRATIQUE 1**  
**DES DEBATS PARLEMENTAIRES SUR LA DESOBEISSANCE CIVILE**

- **Le public réparti en commissions parlementaires** : intervient durant tout le débat en soutenant son camp par l'expression à voix haute de son slogan, par des applaudissements ou autres signes d'approbation et en exprimant sa désapprobation pour le camp adverse

**Temps 4 – Evaluation individuelle des prestations orales et débriefing collectif sur le dispositif**

- Les commissions parlementaires deviennent commissions d'évaluation. Chaque membre d'une commission évalue la prestation des deux camps de députés à l'aide de la grille n°1 en pointant les arguments les plus pertinents, ceux qui ont été oubliés et l'orateur le plus convaincant.
- De leur côté les députés et le président de séance auto-évaluent leur prestation à l'aide de la grille 2 et de la grille 3
- Temps bref de débriefing collectif à chaud sur la conduite du débat (prestations individuelles et collectives) et sur le vote à la fin du débat.

**PRATIQUE 1**  
**DES DEBATS PARLEMENTAIRES SUR LA DESOBEISSANCE CIVILE**

Les grilles d'évaluation du débat parlementaire

Grille n°1 - Evaluation des orateurs (députés) par les observateurs (commissions parlementaires)

	Camp de la majorité	Camp de l'opposition
<b>Sensibilité :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le camp qui m'a convaincu par la pertinence de son argumentation générale</li> <li>• Le camp qui m'a convaincu par la qualité de sa prestation orale (force de conviction grâce à la maîtrise de la voix, une gestuelle adaptée, une intonation variée et beaucoup de persuasion)</li> </ul>		
<b>Jugement :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les deux arguments développés par les orateurs qui m'ont le plus convaincu</li> <li>• Les deux arguments développés par les orateurs qui m'ont le moins convaincu</li> <li>• Les exemples les plus pertinents invoqués pour illustrer son argument</li> </ul>		
<b>Esprit critique :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les préjugés, les stéréotypes décelés dans les arguments proposés</li> <li>• Les arguments oubliés</li> </ul>		

Grille n°2 – Auto-évaluation des orateurs (députés)

	Maîtrise insuffisante*	Maîtrise fragile*	Maîtrise satisfaisante*	Excellente maîtrise*
<b>Parler en public pour convaincre</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Parler correctement, en public et à voix haute</li> <li>• Maîtriser sa voix, varier ses intonations</li> <li>• Utiliser le langage du corps et du non verbal (gestuelle)</li> <li>• Persuader</li> <li>• Prendre efficacement la parole en public dans différents contextes</li> </ul>				

**PRATIQUE 1**  
**DES DEBATS PARLEMENTAIRES SUR LA DESOBEISSANCE CIVILE**

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etre capable de gérer son temps</li> </ul>				
<p><b>Argumenter en mobilisant des connaissances</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ecouter, entendre et comprendre les points de vue des autres</li> <li>• Répondre de manière critique en mobilisant des connaissances</li> <li>• Organiser sa pensée et exercer son jugement pour argumenter efficacement</li> </ul>				
<p><b>Collaborer au sein d'une équipe pour convaincre</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Intervenir de manière constructive dans les échanges</li> <li>• Contribuer activement à la réalisation du projet</li> <li>• Participer de manière efficace à la réussite collective</li> <li>• S'engager au service de la stratégie collective</li> </ul>				

**Maîtrise insuffisante\*** : pas d'attitude passive mais compétence non acquise

**Maîtrise fragile\*** : consolider la pratique pour atteindre les compétences visées

**Maîtrise satisfaisante\*** : les compétences visées sont atteintes

**Excellente maîtrise\*** : les compétences sont mises en œuvre dans différents contextes

Grille n°3 - Auto-évaluation du Président de séance

	<b>Maîtrise insuffisante*</b>	<b>Maîtrise fragile*</b>	<b>Maîtrise satisfaisante*</b>	<b>Excellente maîtrise*</b>
<p><b>Parler en public pour convaincre</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Parler correctement, en public et à voix haute</li> <li>• Maîtriser sa voix, varier ses intonations</li> <li>• Utiliser le langage du corps et du non verbal (gestuelle)</li> </ul>				

**PRATIQUE 1**  
**DES DEBATS PARLEMENTAIRES SUR LA DESOBEISSANCE CIVILE**

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre efficacement la parole en public dans différents contextes</li> </ul>				
<p><b>Conduire le débat parlementaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etre le maître du débat en introduisant le thème et sa problématique et en concluant la session</li> <li>• Rappeler les règles du débat et veiller à leur stricte application</li> <li>• Distribuer la parole et être le gardien du temps</li> <li>• Ecouter, entendre et intervenir en cas de non-respect des règles par les orateurs</li> </ul>				
<p><b>Affirmer son autorité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Intervenir face au public en restaurant le calme et la sérénité</li> <li>• Faire preuve d'arbitrage si nécessaire</li> </ul>				

**Maîtrise insuffisante\*** : pas d'attitude passive mais compétence non acquise

**Maîtrise fragile\*** : consolider la pratique pour atteindre les compétences visées

**Maîtrise satisfaisante\*** : les compétences visées sont atteintes

**Excellente maîtrise\*** : les compétences sont mises en œuvre dans différents contextes